

Bulletin de l'ASES

Volume 42 – Mars 2015



**Des États-Unis à l'Europe,
Universités
en régime néolibéral**

Journée d'étude du 10 octobre 2014

organisée à l'Université Paris Ouest Nanterre



Économie(s) de la connaissance ? La valeur du savoir dans les sociétés néolibérales

Par Matthieu Hély et Alexandra Oeser

La déclaration de la Sorbonne, qui marque la naissance de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, affirme dès 1998 : « La construction européenne a tout récemment effectué des progrès importants. Mais, si pertinents que soient ces progrès, ils ne doivent pas faire oublier que l'Europe que nous bâtissons n'est pas seulement celle de l'Euro, des banques et de l'économie, elle doit être aussi une Europe du savoir. Nous devons renforcer et utiliser dans notre construction européenne les dimensions intellectuelles, culturelles, sociales et techniques de notre continent » (Déclaration commune des ministres européens de l'éducation, 19 juin 1999). L'année suivante, la déclaration de Bologne, signée par 29 ministres de l'éducation, reprenait largement à son compte cette opposition entre « Europe du savoir » et « Europe des banques »[1].

La construction de cet espace européen s'est largement appuyée sur la référence à la notion d'« économie de la connaissance » pour insister sur les nouvelles formes du rapport au savoir de la société de services. Par opposition au travailleur manuel qualifié de la société industrielle des Trente glorieuses, se développe ainsi la notion de « travailleur du savoir », véritable idiosyncrasie de cette économie de la connaissance en devenir qui englobe ceux dont l'activité est principalement centrée sur la production et la vente de prestations intellectuelles et immatérielles[2]. Le « capital humain » est ainsi défini non plus en référence à une qualification acquise et protégée par des conventions collectives de branche mais sur la capacité individuelle à cultiver son « employabilité » et l'entretien permanent de ses compétences. Ainsi : « on ne peut comprendre la nouvelle forme d'école à l'époque néolibérale du capitalisme si

l'on ne saisit pas la nature et l'ampleur de la transformation du rapport entre capital et travail. Parler de nouvelle école capitaliste ne signifie pas que l'ancienne forme scolaire ne correspondait en rien aux logiques anciennes de fonctionnement du capitalisme. Cela veut plus précisément dire que la conformité croissante de l'école aux exigences générales de l'accumulation du capital tient au fait que les conditions spécifiques du capitalisme néolibéral conduisent à ordonner de plus en plus directement l'éducation et la formation aux "besoins de l'économie de la connaissance" »[3].

La promotion d'une « université sans condition »[4], pour reprendre le mot de Jacques Derrida, est, comme le dit Pierre Macherey, « tout sauf sans conditions (au pluriel) »[5]. L'idéal dans lequel sont ancrées une partie des sciences sociales, en particulier celles qui entendent se mettre au service de l'émancipation par la mise en évidence des processus de domination et de reproduction des inégalités aussi bien à l'école que dans le monde du travail, dans la sphère privée, etc., est indissociablement liée à la possibilité d'une parole universitaire critique. Or, dans le contexte de la remise en cause de l'État social de l'après-guerre, il est devenu illusoire d'imaginer conserver cette autonomie scientifique au nom de la sanctuarisation de la connaissance comme « bien public ». Dans ce cadre, les sciences sociales sont alors stigmatisées et contraintes de devoir rappeler que décidément non, « la sociologie n'est pas une usine

à chômeurs »[6]. ». Si la restauration du principe de légitimation de la connaissance comme « bien public » est périlleuse, une voie de sortie nous est indiquée par Pierre Dardot et Christian Laval pour lesquels l'enjeu des « communs de la connaissance » est « de savoir comment combiner des systèmes de règles et de normes propres à ces nouveaux communs pour garantir un accès général à la connaissance qui renforce les capacités des individus tout en assurant reconnaissance et soutien pour ceux qui créent la connaissance sous ses formes les plus variées »[7]. Comme ces auteurs l'indiquent, construire une « politique du commun » suppose « d'instituer politiquement la société », c'est-à-dire d'imaginer des formes « d'autogouvernement » pour s'affranchir de l'administration des choses. Dans cette perspective et face à l'intention politique de caporalisation des universitaires, dissimulée derrière le *one best way* du management public, il est urgent de donner corps à ces nouvelles formes d'autogouvernement sous peine de subordonner l'université à la mission exclusive d'améliorer le « capital humain » des nouvelles générations d'actifs (conformément au programme 150 du projet de loi de finances dont l'un des indicateurs clés est « le pourcentage de diplômés de nationalité française, issus de la formation initiale, ayant mis fin à leurs études après l'obtention de leur diplôme et occupant un emploi, quel qu'il soit, par rapport à l'ensemble des diplômés vérifiant les mêmes critères et présents sur le marché du travail »[8]).

[1] Sandrine Garcia, « L'Europe du savoir contre l'Europe des banques ? La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, 2007, p. 80-93.

[2] Philippe Carré, *L'Apprenance : Vers un nouveau rapport au savoir*, Paris, Dunod, 2005.

[3] Christian Laval et al., *La Nouvelle École capitaliste*, Paris, La Découverte, 2012.

[4] Jacques Derrida, *L'Université sans Condition*, Paris, Galilée (Incises), 2001.

[5] Voir l'entretien avec G. Ferraro, « La parole universitaire », 2013.
<http://philolarge.hypotheses.org/1392>

[6] Tribune publiée dans *Libération*, le 23 janvier 2014.
http://www.liberation.fr/societe/2014/01/23/la-sociologie-n-est-pas-une-usine-a-chomeurs_975043

[7] Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun : Essai sur la révolution du XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014, p.164.

[8] Voir Rapport annuel de performance 2014. <http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/>